

Kinax 3D

Fabricant (si # de la marque) :		Pays de fabrication :	France
Début de fabrication :	1957	Fin de fabrication :	1959
Rareté :	Rare	Page du McKeown :	-
Type d'appareil :	StÃ©rÃ©o		

Film

Type de film :	120	Nombre maxi de vues :	
Format :	Autre	Format :	
Format :		Format :	
Avancement :	Molette/CIÃ©	Position :	Sur le cotÃ©
Rembobinage :	Non	Position :	-

Exposition

Cellule :	Non	Position :	
Sensibilit� :			

Obturateur

Marque de l'obturateur :		Mod�le de l'obturateur :	
Type d'obturateur :	Guillotine	Vitesses :	1/10 � 1/200, B

Objectif

Type d'objectif :	Standard	Montage de l'objectif :	Fixe
Marque de l'objectif :	ISO	Mod�le de l'objectif :	Iriar
Monture d'objectif :		Mode de map :	Distance choisie sur l'optique
Focale :	35 mm	Ouverture maxi :	3,5

Divers

Type de pile :		Couleur du soufflet :	
Forme du soufflet :		D�centrement horizontal :	
D�centrement vertical :		Second viseur :	
Type de viseur :	Interne fixe		

Voir également la page de l'Iso Duplex Super 120.

Reproduction du texte du dépôt de brevet pour cet appareil.

L'invention est relative aux appareils photographiques pour la prise de vue stéréoscopique, qu'il s'agisse de vues en noir et blanc ou de vues en couleurs

Elle a pour but, surtout, de rendre tels, les susdits appareils, qu'ils répondent mieux que jusqu'à ce jour aux divers desiderata de la pratique et, notamment, qu'ils permettent de réaliser une diminution du prix de revient des clichés stéréoscopiques obtenus.

Elle consiste, principalement, à agencer de façon telle les appareils du genre en question, que les deux vues d'un même cliché stéréoscopique soient prises côte à côte, dans le sens de la largeur, sur une pellicule photographique de largeur appropriée, de préférence d'un format classique tel, notamment, que le format 6 X 9, la susdite pellicule défilant devant les deux objectifs de l'appareil, pour la prise de clichés successifs, par un mouvement dirigé perpendiculairement au plan défini par les axes des susdits objectifs,

Elle consiste, mise à part cette disposition principale, en certaines autres dispositions qui s'utilisent de préférence en même temps et dont il sera plus explicitement parlé ci-après,

Elle vise plus particulièrement certains modes d'application, ainsi que certains modes de réalisation, des susdites dispositions; et elle vise plus particulièrement encore, et ce à titre de produits industriels nouveaux, les appareils du genre en question comportant application de ces mêmes dispositions, ainsi que les éléments et outils spéciaux propres à leur établissement et les pellicules spécialement destinées à de tels appareils.

Et elle pourra, de toute façon, être bien comprise à l'aide du complément de description qui suit, ainsi que du dessin ci-annexé, lesquels complément et dessin sont, bien entendus donnés surtout à titre d'indication :

La figure 1 de ce dessin représente une portion d'une pellicule photographique pour la prise de vue stéréoscopique à l'aide d'un appareil établi conformément à l'invention, la susdite pellicule étant supposée impressionnée et développée;

La figure 2, enfin, est une vue schématique par derrière, avec parties arrachées d'un appareil pour la prise de vues stéréoscopiques établi conformément à l'invention.

Selon l'invention et plus spécialement selon celui de ses modes d'application, ainsi que selon ceux des modes de réalisation, de ses diverses parties, auxquels il semble qu'il y ait lieu d'accorder la préférence, se proposant, par exemple, d'établir un appareil photographique pour la prise de vues stéréoscopiques de petit format, par exemple encore d'un format carré de 24 mm de côté, on s'y prend comme suit ou de façon analogue, compte tenu des considérations suivantes.

Dans les appareils de ce genre connus jusqu'à ce jour, on utilisait pour la prise des clichés stéréoscopiques, un film de petit format (généralement du format classique 24 X 36) que l'on faisait défiler devant les deux objectifs de l'appareil par un mouvement parallèle au plan défini par les axes des susdits objectifs, les deux vues d'un même cliché étant alors séparées par un écart correspondant à la largeur d'une vue; écart dans lequel venait ensuite s'intercaler l'une des vues du cliché suivant. Pour bien mettre en lumière l'intérêt de l'invention, il paraît opportun de préciser, dès à présent, qu'avec des appareils stéréoscopiques utilisant du film format 24 X 36 on ne pouvait réaliser que 13 clichés (un cliché comprenant deux vues) avec une bobine de film du commerce.

La disposition principale de l'invention a précisément pour objet de permettre la prise d'un plus nombre de clichés stéréoscopiques sur une pellicule du commerce et d'une façon plus générale, d'abaisser le prix de revient de chaque cliché.

Conformément à cette disposition, qu'illustre la figure 1, on agence de façon telle, l'appareil stéréoscopique, que les deux vues d'un même cliché A1, A2, B1, B2, C1, C2, etc., soient prises côte à côte, dans le sens de la largeur sur une pellicule photographique de largeur appropriée défilant devant les deux objectifs de l'appareil, pour la prise des clichés successifs, par un mouvement dirigé perpendiculairement au plan défini par les axes des susdits objectifs.

On adopte alors, de préférence, un format classique, et plus avantageusement encore le format le plus courant à savoir le format 6 X 9.

On sait que, théoriquement, les deux vues d'un même cliché stéréoscopique doivent présenter un écart entre leurs centres respectifs égal à 63 mm. Toutefois, l'expérience montre que l'on peut réduire sensiblement cet écart sans qu'il en résulte d'inconvénient sérieux, la seule conséquence de cette réduction étant une légère atténuation de l'effet de relief lorsqu'on observe le cliché.

Dans ces conditions, on pourra parfaitement, avec une pellicule 6 X 9 disposer côte à côte, dans le sens de la largeur, les deux vues A1 et A2 d'un même cliché, les deux susdites vues ayant chacune un format carré de 24 mm et l'écart entre leurs centres respectifs étant de 33 mm.

Grâce à la disposition principale de l'invention, il est alors possible de prendre 24 clichés sur une pellicule 6 X 9, pellicule qui coûte d'ailleurs moins cher que la bobine de film permettant seulement la prise de 13 clichés.

Par ailleurs, les frais de développement d'une pellicule 6 X 9 sont moindres que ceux d'un film 24 X 36.

Enfin, la pellicule 6 X 9 étant d'un usage beaucoup plus courant que le film 24 X 36 Il sera plus facile pour l'utilisateur de se procurer une telle pellicule et de la faire développer que s'il utilisait un film 24 X 36.

On voit que la disposition principale de l'invention doit permettre une plus grande vulgarisation de la technique stéréoscopique du fait qu'elle abaisse le prix de revient des clichés et qu'elle permet d'opérer avec les pellicules courantes.

En ce qui concerne l'appareil de prise de vues proprement dit :

On lui fait comporter, comme à l'accoutumée et ainsi que montré figure 2, deux objectifs 2 et 3 dont l'écart (entre leurs axes respectifs) correspond alors à l'écart prévu pour les deux vues d'un même cliché, à savoir 33 mm dans l'exemple envisagé ci-dessus;

On agence son boîtier 4 de façon qu'il comporte de part et d'autre du plan P défini par les axes des objectifs 2 et 3, deux logements destinés à recevoir respectivement la bobine de pellicule vierge et la bobine d'enroulement de la pellicule impressionnée, bobine d'enroulement actionnée par exemple à l'aide d'un bouton moleté 5, les axes des susdites bobines étant orientés parallèlement au plan F en sorte que le sens de déplacement de la pellicule figure par la flèche F, soit effectivement dirigé perpendiculairement au susdit plan P;

Et l'on prévoit des moyens permettant de repérer la progression de la pellicule; moyens que l'on peut constituer avantageusement en ménageant dans le boîtier 4 deux voyants 6 et 7 disposés dans l'axe de l'appareil (c'est-à-dire dans la zone où défilent pour une pellicule 6 X 9 les douze numéros correspondant au format photographiques 6 X 6)

On constate que dans ces conditions, si l'on a eu soin de positionner correctement les voyants 6 et 7 et de prévoir entre eux un écart correspondant à l'écart E entre les centres de deux clichés successifs il suffira d'amener le chiffre 1 en regard du voyant 6 le plus éloigné de la bobine d'enroulement pour pouvoir prendre le premier cliché A1, A2 puis d'amener ensuite le même chiffre 1 en regard du deuxième voyant 7 pour la prise du second cliché B1- B2, l'opération se renouvelant de la façon avec les chiffres 2, 3 etc., pour la prise des clichés suivants.

On voit que ce système de repérage très simple permet de prendre successivement 24 clichés stéréoscopiques sans risques d'erreurs en utilisant la numérotation usuelle prévue au dos des pellicules classiques de format 6 X 9.

Il n'est toutefois pas exclu que l'on établisse des pellicules spéciales pour la prise de vues stéréoscopiques à l'aide d'un appareil établi conformément à l'invention, auquel cas les susdites pellicules pourraient, par exemple, porter une numérotation allant de 1 à 24, l'appareil n'ayant alors qu'un seul voyant.

De toute façon, il est bien entendu que toute pellicule spécialement adaptée pour la prise de vues stéréoscopiques à l'aide d'un appareil agencé conformément à la disposition principale de l'invention doit être considérée comme tombant également dans le cadre de la susdite disposition.

Il paraît enfin intéressant de signaler que l'on pourra, si on désire pouvoir utiliser l'appareil également pour la prise de simples vues photographiques, prévoir, à l'intérieur de la chambre noire de l'appareil, un volet pivotant permettant de masquer l'un des côtés du cadre arrière, ce qui donne la possibilité alors d'obtenir, sur la pellicule de format 6 X 9, 24 vues en utilisant l'objectif de gauche pour la moitié de ces vues et l'objectif de droite pour l'autre moitié.

De toute façon et quelque soit le mode de réalisation adopté, on dispose finalement d'un appareil photographique stéréoscopique dont le fonctionnement et les avantages résultent suffisamment clairement de la description qui vient d'en être faite pour qu'il soit inutile d'enter à ce sujet dans aucune explication complémentaire.

Comme il va de soi et comme il résulte d'ailleurs de ce que précède, l'invention ne se limite nullement à ceux de ses modes d'application, non plus qu'à ceux des modes de réalisation de ses diverses parties ayant été plus spécialement envisagés; elle en embrasse, au contraire TOUTES les variantes.

RÉSUMÉ

L'invention a pour objet des perfectionnements apportés aux appareils photographique pour la prise de vues stéréoscopiques. Lesquels perfectionnement consistent, principalement à agencer de façon telle, les appareils du genre en question, que les deux vues d'un même cliché stéréoscopique soient prises cote à cote, dans le sens de la largeur, sur une pellicule photographique de largeur appropriée, de préférence d'un format classique, tel notamment que le format 6 X 9, la susdite pellicule défilant devant les deux objectifs de l'appareil pour la prise de clichés successifs, par un mouvement dirigé perpendiculairement au plan défini par les axes des susdits objectifs: elle vise plus particulièrement certains modes d'application, ainsi que certains modes de réalisation, des susdits perfectionnements; et elle vise plus particulièrement encore, et ce à titre des produits industriels nouveaux, les appareils du genre en question comportant application de ces mêmes perfectionnements, ainsi que les éléments et outils spéciaux propres à leur établissement et les pellicules spécialement destinées à de tels appareils.



www.collection-appareils.fr